



SAISON 2023/2024

COMITE DIRECTEUR

PV REUNION N°01 DU 03 JUILLET 2023

REUNION EN VISIOCONFERENCE

Présents :

MM. ANGNONIN Emmanuel, ANTHONIOZ Patrice, DUPREZ Philippe, JACQUES Denis, LUCAS Mickael, MONIOTTE Michel, MONNOT Jean Louis, PATENAT Éric, SORNAY Michel, THABARD Nicolas,

Excusés : MME MYOTTE Elodie, MM. CONVERSEZ Antoine (pouvoir à Jean Louis MONNOT), EL OUAZZANI Mohamed, MAUBEY Alain (pouvoir à Philippe DUPREZ), VINCENT Didier.

Absent : BANDERIER Jacky, FLOCHON Philippe

1. Journée des Passionnés

La Journée des Passionnés aura lieu le 20 janvier et non le 27 comme initialement annoncé et se déroulera dans la salle des fêtes de Montmorot.

2. Validation des niveaux de compétitions Séniors

a. DEPARTEMENTALE 1

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions des niveaux de compétitions faites par la Commission Sportive pour les équipes évoluant en D1 en 2023/2024 :

Rétrogradation R3 : CHAMPAGNOLE 2

Accession de D2 : CROTENAY COMBE D'AIN 1 - MONT SOUS VAUDREY 2

Maintien en D1 : HAUT JURA 1 – JURA NORD 1 – JURA STAD'1 – LA JOUX 2 – MACORNAY 1 — ROCHEFORT 1 – SUD REVERMONT 1 – TRIANGLE D'OR 2- TROIS MONTS

Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.

b. DEPARTEMENTALE 2

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions de niveaux faites par la Commission Sportive pour la saison 2023/2024 :

Rétrogradation D1 : DOLE CRISSEY 1

Accession de D3 : ARCHELANGE – MOLAY – MONT NOIR - NEY

Maintien en D2 : AIGLEPIERRE 1 – ARCADE 2 – BRENNE ORAIN 1 – BRESSE JURA 3 – CHAMPAGNOLE 3 – COTEAUX DE SEILLE 2 – FOUCHERANS 1 – GEVRY 1 – GRANDVAUX 1 – JURA LACS 3 – LONS RC 3 - MOUCHARD ARC 1 – PETITE MONTAGNE 1 – PLAINE 39 1 – PLEURE 1 – POLIGNY GRIMONT 2 - ROCHEFORT 2 – SIROD 1 – VAUX LES ST CLAUDE 1.

Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.

c. DEPARTEMENTALE 3

Rétrogradation D2 : JURA STAD 2 – PONT DE PYLE 1 – ST MAUR 1

Accession de D4 : ARLAY – BEAUFORT 2/SUD REVERMONT 2 – JURA NORD 2 – ST AUBIN

Maintien en D3 : ANGILLON 1 - AROMAS 1 – BEAUFORT 1 – BRENNE ORAIN 2 – CHOISEY 1 – COURLAOUX 1 – CROTENAY COMBE D'AIN 2 – FOUCHERANS 2 – GRAND LONS ASPTT 1 – LA FERTE – MOISSEY – MONTBARREY 1 – MONTMOROT 2 – MONT SOUS VAUDREY 3 – PETITE MONTAGNE 2 – PLAINE39 2 – RAHON 1 – ST AUBIN 1 – ST CLAUDE 1 – ST LUPICIN 1 – TROIS MONTS 2 – VAUX LES ST CLAUDE 2 - VIRY

Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité.

Pour les 3 divisions ci-dessus, les clubs devront valider ou non leur engagement par Footclubs entre le 5 et le 17 Juillet 2023. Passé ce délai, la proposition sera considérée comme acceptée.

2. Validation des propositions de niveaux JEUNES

a. U18 D1

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions faites par la Commission Jeunes et valide les équipes ci-dessous comme évoluant en U18D1 pour la phase automne 2023/2024 :

JURA LACS FOOT 1 – LONS LE SAUNIER RC 1 – JURA DOLOIS – JURA SUD – DOLE CRISSEY PS – ARCADE FOOT – MONT SOUS VAUDREY – HAUT JURA.

Les équipes de BRESSE JURA, CŒUR DU JURA, CROTENAY COMBE D AIN, MOUCHARD sont placées dans cet ordre sur liste d'attente.

Les clubs ci-dessus (à l'exception de ceux placés sur liste d'attente) devront valider ou non leur engagement en U18D1 par Footclubs entre le 5 et le 17 Juillet 2023. Passé ce délai, la proposition sera considérée comme acceptée.

Toutes les autres équipes U18 devront s'engager en U18D2 par Footclubs entre le 5 juillet et le 24 Aout 2023.

b. U15D1

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions faites par la Commission Jeunes et valide les équipes ci-dessous comme évoluant en U15D1 pour la phase automne 2023/2024 :

CHAMPAGNOLE – LONS LE SAUNIER – JURA SUD – JURA LACS – GJ CŒUR DU JURA – MONTMOROT – BRESSE JURA - CROTENAY COMBE D'AIN

Les équipes de JURA NORD, MONT SOUS VAUDREY, LA JOUX et PETITE MONTAGNE sont placées dans cet ordre sur liste d'attente.

Les clubs ci-dessus (à l'exception de ceux placés sur liste d'attente) devront valider ou non leur engagement en U15D1 par Footclubs entre le 5 et le 17 Juillet 2023. Passé ce délai, la proposition sera considérée comme acceptée.

Toutes les autres équipes U15 devront s'engager en U15D2 par Footclubs entre le 5 juillet et le 24 Aout 2023.

c. U13D1

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions faites par la Commission Jeunes et valide les équipes ci-dessous comme évoluant en U13D1 pour la phase automne 2023/2024 :

BRESSE JURA -JURA DOLOIS – JURA SUD – LONS LE SAUNIER – CHAMPAGNOLE – JURA LACS – GJ CŒUR DU JURA - MONTMOROT

Les équipes de COTEAUX DE SEILLE, LA JOUX, DOLE CRISSEY et ARCADE sont placées dans cet ordre sur liste d'attente.

Les clubs ci-dessus (à l'exception de ceux placés sur liste d'attente) devront valider ou non leur engagement en U13D1 par Footclubs entre le 5 et le 17 Juillet 2023. Passé ce délai, la proposition sera considérée comme acceptée.

d. U13D2

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions faites par la Commission Jeunes et valide les équipes ci-dessous comme évoluant en U13D1 pour la phase automne 2023/2024 :

JURA DOLOIS 2 - COTEAUX DE SEILLE – LA JOUX – ANGILLON – DOLE CRISSEY PS – ARCADE – JURA STAD – HAUT JURA – JURA SUD 2 – BRESSE JURA 2 – CHAMPAGNOLE 2 – GJ PORTE DU JURA – JURA NORD – PETITE MONTAGNE – LONS LE SAUNIER 2 – VIRY

Les équipes de GJ CŒUR DU JURA 2 - CROTENAY COMBE D'AIN, MOUCHARD ARC, JURA LACS 2, FOUCHERANS sont placées dans cet ordre sur liste d'attente.

Les clubs ci-dessus (à l'exception de ceux placés sur liste d'attente) devront valider ou non leur engagement en U13D1 par Footclubs entre le 5 et le 17 Juillet 2023. Passé ce délai, la proposition sera considérée comme acceptée.

Toutes les autres équipes U13 devront s'engager en U13D3 par Footclubs entre le 5 juillet et le 24 Aout 2023.

3. Validation des propositions de pré engagements Féminines

3. SENIORS F D1

Les équipes ci-dessous devront confirmer leur engagement en D1F par Footclubs avant le 17 Juillet :

BEAUFORT SAGY – BRESSE JURA – LONS RC 2 – MONT SOUS VAUDREY – SEPTMONCEL

Les clubs non cités et désirant engager une équipe Seniors F à 11 pourront le faire par Footclubs.

4. SENIORS F à 8

Les équipes ci-dessous devront confirmer leur engagement en D2F par Footclubs avant le 24 Aout :

ANGILLON – AROMAS – ARCADE – BRENNE ORAIN – CROTENAY COMBE D'AIN – FOUCHERANS – GEVRY – GRANDVAUX FOOT – HAUT JURA – MOLAY – MONTBARREY – MONTMOROT COURLAOUX – PETITE MONTAGNE – POLIGNY GRIMONT – RAHON – ROCHEFORT – TRIANGLE D'OR – TROIS MONTS – VIRY.

Passé ce délai, la proposition sera considérée comme acceptée. Les clubs non cités et désirant engager une équipe Seniors F à 8 pourront le faire par Footclubs avant le 24 aout.

Michel SORNAY, Président

Nicolas THABARD, Secrétaire Général